

Qu'est-ce que le cybergrooming ?

On entend par cybergrooming le fait d'aborder de manière ciblée des enfants et des adolescents de moins de 14 ans sur Internet dans le but de commencer des contacts sexuels. Le mot anglais « grooming » a plusieurs significations, dont celle d'entreprendre des contacts et de préparer l'exercice de violences sexuelles. Le cybergrooming est une forme spécifique de grooming qui se concentre sur l'utilisation de plateformes en ligne, de médias sociaux, de forums de discussion et d'autres moyens de communication numériques. Le cybergrooming peut être puni d'une peine d'emprisonnement de 3 mois à 5 ans en vertu de l'article 176, alinéa 4, n° 3 du code pénal allemand (StGB).

Dans le cas du grooming, les auteurs peuvent établir un contact personnel direct avec les enfants et les jeunes. Les auteurs sont plus souvent issus de l'environnement social élargi des personnes concernées. En revanche, le cybergrooming se déroule principalement en ligne. Le risque de prise de contact par des tiers est donc plus élevé. De plus, les auteurs ne sont pas uniquement des adultes pédophiles, mais aussi des mineurs. Ils établissent souvent une relation avec l'enfant concerné sur une longue période.



N'hésitez pas à nous contacter :



Der Kinderschutzbund
Bundesverband



Ensemble contre le cybergrooming !



Code QR pour la lettre aux parents :

www.internet-abc.de



Cliquez ici pour accéder au site web de l'association fédérale pour la protection de l'enfance.

www.kinderschutzbund.de



GEFÖRDERT DURCH
Deutsche Stiftung
für Engagement
und Ehrenamt



Chers parents et/ou tuteurs,

Imaginez la situation suivante : Votre enfant discute sur son premier smartphone avec un contact en ligne qu'il n'a jamais rencontré auparavant. Cette personne se présente comme étant de son âge, demande des informations personnelles, des photos ou des vidéos - et propose peut-être même une rencontre. De tels contacts en ligne peuvent être extrêmement dangereux. La situation est particulièrement grave lorsque les enfants ne s'adressent pas à leurs parents par honte ou par crainte de se voir interdire l'accès à Internet.



Comment les délinquants procèdent-ils sur Internet ?

Selon l'office de la police criminelle du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, ce sont généralement des hommes qui s'attaquent sexuellement aux mineurs sur Internet. Ils suivent en général des stratégies similaires :

1. Souvent, ils utilisent des noms d'utilisateur anonymes ou des faux profils pour se faire passer pour des enfants ou des adolescents.
2. Il est rare que des sujets sexuels soit abordés dès le départ. Au lieu de cela, les agresseurs commencent par établir une relation de confiance.
3. De nombreux auteurs proposent peu après de se rabattre sur un chat privé, un Messenger ou un chat vidéo. Ils évitent ainsi que quelqu'un ne lise et ne signale leur comportement à la plateforme.
4. Souvent, l'enfant doit donner son numéro de téléphone pour que le contact ultérieur puisse s'établir directement via le smartphone. De cette manière, la personne concernée a « accès » à l'enfant à tout moment. A cet âge, les enfants ne sont pas sûrs d'eux lorsqu'il s'agit de poser ses limites ou de couper la communication. De plus, ce qui est interdit semble encore excitant pour beaucoup au début.
5. Avec le temps, l'auteur invite l'enfant à des actes sexuels. Dès ce moment, la personne est clairement punissable. Par exemple, l'enfant doit envoyer des photos de lui nu ou se filmer légèrement vêtu (« abus de livestream »). Cer-

tains auteurs exigent que l'enfant regarde des actes sexuels ou y participe via une webcam.

6. Pour inciter l'enfant à devenir sexuellement actif, les agresseurs commencent par lui faire des compliments sans équivoque. Certains promettent de l'argent et des cadeaux en échange de photos.
7. Si l'enfant refuse de partager des images révélatrices de lui-même ou d'autres enfants, les agresseurs exercent une énorme pression psychologique. Ils menacent de mettre fin à « l'amitié » ou tentent de faire du chantage sur l'enfant par rapport à des secrets ou des fichiers qu'il a déjà confiés.

La violence sexualisée en ligne se produit là où les enfants aiment se trouver, sur les réseaux sociaux ou les jeux en ligne comme TikTok, WhatsApp, Knuddels, Instagram, Minecraft, Twitch, Facebook, Fortnite, ou YouTube.



Questions de contrôle sur la protection contre le cybergrooming

- Quelles informations personnelles restent secrètes ?
- Quels sont les signaux d'alerte sur le chat ?
- Quand faut-il faire appel à un adulte ?
- Que peuvent faire les enfants avec des personnes de confiance en cas de cyberharcèlement ?

Construire la confiance – accompagner plutôt qu'interdire

Soyez donc attentif si votre enfant semble soudainement oppressé, anxieux ou stressé. Faites comprendre à votre enfant que vous êtes de son côté. Il doit savoir qu'il peut venir vous voir avec des sujets difficiles et que même s'il a commis une erreur, il ne sera pas immédiatement sanctionné. Montrez de l'intérêt pour ce que votre enfant vit sur Internet. Parlez ouvertement avec votre enfant si quelque chose vous met mal à l'aise. Vous établirez ainsi une relation de confiance et votre enfant pourra plus facilement s'adresser à vous en cas de problème.

5 recommandations :

Voici ce que vous devez faire si quelqu'un harcèle votre enfant sur Internet

1. Sauvegardez les captures d'écran du chat ou les enregistrements audio des messages vocaux de manière juridiquement sûre. Ce sont des preuves fortes si vous portez plainte. Le matériel ne doit en aucun cas quitter le terminal de l'enfant concerné et c'est à partir de là qu'il faut également porter plainte.

→ **Instructions pour une capture d'écran juridiquement sûre :**
www.hateaid.org/rechtssichere-screenshots

2. Ne quittez le chat avec votre enfant qu'à ce moment-là.

3. Déposez une plainte au pénal.

→ **Par téléphone et au poste de police local :**
www.polizei.de

→ **En ligne sur le site Internet de la garde des Länder :**
portal.onlinewache.polizei.de/de

4. Bloquez le compte de l'auteur et signalez le profil à la plate-forme après avoir consulté la police.

5. Cherchez un soutien psychologique et un conseil juridique pour votre enfant et pour vous-même.

→ **Portail d'aide sur les abus sexuels :**
sur le **0800 22 55 530**, chacun peut obtenir des conseils gratuits, confidentiels et anonymes de la part de professionnels formés en psychologie et en pédagogie et disposant d'une longue expérience dans le traitement des violences sexuelles. Par téléphone les lundis, mercredis et vendredis (9h-14h), les mardis et jeudis (15h-20h).
www.hilfe-portal-missbrauch.de

→ **Nummer gegen Kummer :**
le numéro d'aide est disponible pour les enfants et les jeunes au **116111** et pour les parents au **0800 111 0550**. www.nummergegenkummer.de

→ **Safe im Recht :**
la consultation juridique gratuite et confidentielle pour les jeunes, assurée par des professionnels du droit et de la psychologie, disponible les lundis, mercredis et vendredis (11h-13h et 18h-20h par chat). www.safe-im-recht.de